

CIRCULAIRE DE RENTREE 2023

Chers parents,

Je suis votre nouvelle directrice de l'école Saint Charles Amandine Fouiller et je suis très heureuse de vous accueillir à la prochaine rentrée. Tout d'abord, il me tient à cœur de souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants et de vous dire que toute l'équipe de l'établissement est à votre disposition afin de faciliter votre installation à l'école Saint Charles.

C'est après un repos bien mérité que nous nous retrouverons et prendrons le temps de faire connaissance autour d'un temps d'accueil privilégié préparé avec l'équipe éducative.

Si vous avez des questions concernant la rentrée, vous pouvez me joindre par l'adresse suivante : ecole@lpasteur.org

Voici les premières informations importantes à retenir :

1. Dates de rentrée

Judi 31 août

- ★ 8h30 : Rentrée des élèves de CE2/CM1 et CM1/CM2 avec un temps d'accueil pour les familles. Les élèves restent toute la journée. Cantine pour les ½ pensionnaires.
- ★ 10h : Rentrée des élèves de PS de Abbad Omar à Fontaine Ange avec un temps d'accueil pour les familles. Pas de cantine pour les PS qui terminent la journée à 12h et pas de classe le vendredi 1^{er} septembre.
- ★ 10h : Rentrée des élèves de GS avec un temps d'accueil pour les familles. Les élèves restent toute la journée. Cantine pour les ½ pensionnaires et classe le 1^{er} septembre.
- ★ 13h45 : Rentrée des élèves de MS, de CP et de CE1/CE2 avec un temps d'accueil pour les familles.

Vendredi 1er septembre

- ★ 8h30 : Journée de classe pour tous les enfants de MS et de GS de la maternelle et tous les enfants du primaire du CP au CM2.
- ★ 10h : Rentrée des élèves de PS de Gillet Abygaël à Ullerich Charlotte avec un temps d'accueil pour les familles. Pas de cantine pour les PS qui terminent la journée à 12h.

2. Les horaires de la journée

Un accueil des élèves est organisé à partir de 07h30. La matinée de classe commence à 08h30 et se termine à 12h00.

La pause méridienne s'étend de 12h à 13h45. Un enfant qui reste après 12h05 sera accompagné à la cantine, le repas sera facturé à la famille.

L'après-midi de classe commence à 13h45 et se termine à 16h15 pour les élèves de maternelle et 16h30 pour les élèves de primaire. Un enfant qui reste après 17h00 sera accompagné à l'étude ou à la garderie payante du soir. Il devra y rester jusqu'à 17h50.

Ouverture du Portail	MATIN		MIDI		APRES-MIDI		SOIR	
	Début	Fin	Début	Fin	Début	Fin	Début	Fin
MATERNELLE	7h30	8h30	12h00	12h05	13h40	13h45	16h15	17h00
PRIMAIRE	7h30	8h30	12h00	12h05	13h40	13h45	16h30	17h00

3. Cantine

Dès le jeudi 31 août, les demi-pensionnaires sont pris en charge. Pour les repas des externes (qui déjeunent occasionnellement), les élèves s'inscrivent le premier jour auprès des enseignants. Les tickets sont vendus par 10 au prix de 65 €. Le chèque doit être libellé à l'ordre de l'**OGEC Louis Pasteur** et doit comporter au dos : le nom, le prénom et la classe de l'enfant. Il n'y a pas de vente à l'unité.

4. Etude et Garderie

Une étude/garderie est organisée de 17h00 à 18h00. A partir de 17h50 et jusqu'à 18h00 vos enfants vous attendent au portail. La vente de carnets de 10 tickets se fait auprès de Mme HENRIOT ou Mme LAMPIN au prix de 45 €. Nous demandons aux parents de respecter attentivement les horaires.

5. Anglais

Les cours d'Anglais débutent le mardi 19 septembre. Pour rappel, une prise en charge financière pour l'année est demandée à hauteur de :

- 25€ pour les maternelles (PS-MS-GS)
- 28€ pour le cycle 2 (CP-CE1-CE2)
- 33€ pour le cycle 3 (CM1-CM2)

Cette participation est indiquée dans le règlement financier signé à l'inscription de votre enfant. Ce n'est pas une somme supplémentaire à ajouter aux frais annoncés lors de l'inscription.

6. Uniforme

Maternelles et Primaires : l'uniforme est obligatoire tous les jours. Si vous n'avez pas reçu l'uniforme ou si l'inscription s'est faite tardivement, nous tolérons un polo ou tee-shirt bleu marine en attendant la réception de votre commande. Voici le site internet et le code d'accès pour effectuer la commande :

www.acanthe-uniforme.com ECOLE (code) : **jeanpaul22018**

Les vêtements sont à marquer au nom et prénom de l'enfant.

7. Assurances

L'attestation responsabilité civile et l'attestation individuelle accident des parents sont obligatoires dès le jour de la rentrée. Pensez à mettre une copie dans les fournitures de votre enfant.

8. Dates à retenir

- ❖ Vendredi 15 septembre : Photo de classe
- ❖ Vacances scolaires :
 - Vacances de la Toussaint : Du samedi 21 octobre au dimanche 5 novembre 2023
 - Vacances de Noël : Du vendredi 22 décembre 2023 **inclus** au dimanche 7 janvier 2024
 - Vacances d'hiver : Du samedi 24 février au dimanche 10 mars 2024
 - Vacances de printemps : Du samedi 20 avril au dimanche 5 mai 2024
 - Vacances d'été : Samedi 6 juillet 2024
- ❖ Jours fériés :
 - Lundi 1er avril (Pâques)
 - Du jeudi 09 au dimanche 12 mai (Pont de l'Ascension)
 - Lundi 20 mai (Pentecôte)

D'autres dates vous seront communiquées en début d'année scolaire.

9. Retards/Absences

Les retards perturbent le fonctionnement de la classe, je vous remercie de respecter attentivement les horaires d'entrée de l'école.

Il est indispensable de prévenir par mail ou téléphone toute absence de votre enfant et de justifier le motif par écrit sur le cahier de liaison ou l'agenda dès le retour en classe de votre enfant.

En cas d'absence sur un motif non recevable (Ex : vacances sur temps scolaire), l'enseignant n'a aucune obligation de « rattraper » les cours. Il est de la responsabilité de l'élève de s'informer du travail fait et à faire.

Les rendez-vous médicaux ne doivent pas être pris sur le temps scolaire.

Seuls les suivis auprès des thérapeutes (orthophonistes, psychologues, CMPP, etc..) peuvent être autorisés sur le temps scolaire. Dans ce cas, l'absence de l'enfant est soumise à un accord préalable de la direction. Une attestation des thérapeutes ou organisme qui reçoivent l'enfant est à fournir obligatoirement.

10. Liste des fournitures scolaires

Le 18 juillet, un message par Ecole Directe vous indique la classe d'affectation de votre enfant.

Vous trouverez au lien suivant l'ensemble des listes de fournitures scolaires :

<https://www.stjeanpaul2.fr/actualites/ecole-saint-charles/informations-rentree/>

Si vous le souhaitez, vous pouvez effectuer votre commande en ligne auprès du fournisseur Pichon :

<https://www.cmaliste.fr/ecolesaintcharles> **Veillez cliquer sur le lien.**

Chers parents, je vous remercie de l'attention que vous avez portée à la lecture de cette circulaire et vous souhaite d'agréables vacances avec vos enfants.

Madame Fouiller Amandine
Chef d'établissement Ecole St Charles – Montfavet